



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur***21022570***

ale,

11 FEV. 2021Pour le Greffier
GreffeN° d'entreprise : **0525 843 037**

Nom

(en entier) : **CMF CONSTRUCTION**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Route de Hannut 65 à 5004 Namur****Objet de l'acte : Nomination d'un nouveau gérant**

L'assemblée s'est réunie ce jour à 10 heures au siège social.

Tous les associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

RESOLUTION

1.L'assemblée accepte à l'unanimité la nomination d'un nouveau gérant avec effet au 1 novembre, à savoir:

- Monsieur Ahmati Ilir, numéro national : 770806-222-11, domicilié actuellement à rue des Verreries 127 à 5100 Jambes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30.

Certifié conforme,
Vojvoda Faton
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).